

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 01543

Numéro SIREN : 509 663 696

Nom ou dénomination : DURET PROMOTEUR

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2019 sous le numéro de dépôt 7510

DURET PROMOTEUR
Société à responsabilité limitée
au capital de 58 480 euros
Siège social : 10, Rue Augustin Fresnel PA de
la Bretonnière, Immeuble BX2
85600 MONTAIGU VENDEE
509 663 696 RCS LA ROCHE SUR YON

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 01 JUILLET 2019

L'an Deux Mille Dix-neuf,

Le premier juillet,

A 9 heures 30,

Les associés de la société **DURET PROMOTEUR**, société à responsabilité limitée au capital de 58 480 €, divisé en 5 848 parts sociales de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Assiste à l'Assemblée :

La société GROUPE DURET IMMOBILIER,

Propriétaire de.....5 848 parts sociales

Représentée par la société DURET HOLDING, elle-même représentée par Monsieur DURET Alain, en sa qualité de Gérant.

Associée unique de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Alain DURET**, co-gérant.

En présence de Madame Stéphanie DURET et Monsieur Frédéric ROUSSELOT, cogérants non associés de la société.



Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- **Démission d'un co-Gérant,**
- **Pouvoir pour l'accomplissement des formalités,**

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Le rapport de la gérance,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame Stéphanie DURET expose à l'assemblée que pour des raisons personnelles, elle ne peut plus exercer désormais les fonctions de co-Gérante de la Société. Elle présente donc sa démission à l'assemblée.

Puis le Président donne lecture rapport de la gérance et déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, prend acte du désir manifesté par Madame Stéphanie DURET de démissionner de ses fonctions de co-Gérante à compter de ce jour et la remercie pour les services rendus à la Société.

Elle précise que quitus lui est donné ce jour.

Messieurs DURET Alain et ROUSSELOT Frédéric restent donc seuls co-Gérants.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent Procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

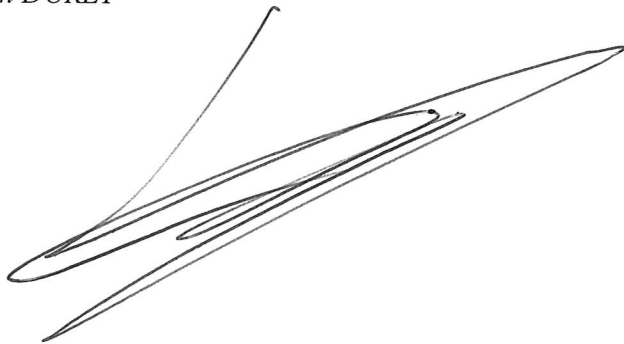
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal

La société GROUPE DURET IMMOBILIER,

Alain DURET

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, elongated loops and strokes, characteristic of a cursive or stylized signature.

